

# Anor infos



## RECEPTIONS - MISES A L'HONNEUR P. 8

Trois retraités à l'honneur



## ÉQUIPEMENTS - AMÉNAGEMENTS P.13

Anor en route pour la T.N.T.

Prêt pour le tout numérique ?



Pour en savoir plus :  
[www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)  
ou 0 970 818 818 (prix d'un appel local)

## > DOSSIER

Le giratoire de la Cloche d'Or confirmé pour 2011 P.10-11





Le mot du Maire	page 3
Etat Civil	pages 4/5
Extraits des Conseils Municipaux	pages 6/7
Réceptions - Mises à l'honneur	page 8
La Vie Locale Associative	page 9
Le Dossier	pages 10/11
Information Population	page 12
Equipements-Aménagements	page 13
Travaux	page 14/15
Jeunesse	page 16
CCAS-Solidarité	page 17
Festivités passées	pages 18/19
Festivités à venir	page 20

## PRATIQUE

### • Mairie

5 et 5 Bis Rue Léo Lagrange B.P. 3 - 59186 ANOR

Tél. : 03 27 59 51 11

Télécopie: 03 27 59 55 11

Site internet: [www.anor.fr](http://www.anor.fr)

Contact mail: [contact-mairie@anor.fr](mailto:contact-mairie@anor.fr)

Ouverture : du lundi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, et du mardi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

### • Bibliothèque Municipale – Médiathèque

36 Rue Pasteur 59186 ANOR

Tél. : 03 27 59.74.68

Contact mail: [contact-bibliotheque@anor.fr](mailto:contact-bibliotheque@anor.fr)

Nouveaux horaires d'ouverture: mardi de 16h.00 à 18h.00 - mercredi de 14h.30 à 18h.00 - jeudi de 16h.30 à 18h.00 - vendredi de 16h.00 à 20h.00 - Fermée le samedi.

### • Syndicat d'Initiative d'Anor et du Pays d'Oise

**La Malterie** - Espace Michel Vanderplancke

16 Rue du Général de Gaulle 59186 ANOR

Tél. : 03 27 59 57 69

Site internet: [www.anor.fr](http://www.anor.fr)

Contact mail: [contact@si-anor.fr](mailto:contact@si-anor.fr)

**Nouveaux horaires d'ouverture:** lundi de 14h. à 16h. - du mardi au vendredi de 10h. à 16h. (non stop) et le samedi de 10h. à 12h. et de 15h. à 17h.



### • Cérémonie des Vœux

**Vœux de M. le Député**

Samedi 22 janvier 2011 à 11h00

Salle des Fêtes Robert Dubar

**Vœux de M<sup>me</sup> le Maire à la population**

Lundi 24 janvier 2011 à 19h00

Salle des Fêtes Robert Dubar

### • A NOTER sur votre Agenda:

**L'opération « Plantons le Décor »**, coordonnée par Espaces naturels régionaux et relayée sur le territoire du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, permet aux particuliers, communes et collectivités de se procurer des arbres et arbustes de notre région, mais aussi des arbres fruitiers, des plantes grimpantes et des mélanges fleuris.

N'hésitez pas à planter des haies champêtres pour amener de la nature dans votre commune !

Les Bons de commande sont disponibles en Mairie.

Date limite de commande fixée au **18 février 2011**

**Livraison prévue le 5 mars 2011** (matin) à la Maison du Parc – Grange Dimière à MAROILLES ou à la Ferme du Zoo, Chemin rural de la Croix à Maubeuge.

Renseignements auprès du PNRA au 03 27 77 51 60 ou sur le site internet : [www.plantonsledecor.fr](http://www.plantonsledecor.fr)

Bon de commande téléchargeable sur :

[www.parc-naturel-avesnois.fr](http://www.parc-naturel-avesnois.fr) et [www.amsv.fr](http://www.amsv.fr)



## MESDAMES, MESSIEURS, CHERS ANORIENS,

**L**ORSQUE vous traversez la commune, vous constatez la poursuite des travaux rue Gabriel Péri: la Résidence du Tissage modifie totalement le visuel de l'ancienne friche. Récemment la démolition de l'immeuble au carrefour de la « Cloche d'Or » nous laisse imaginer ce que sera notre giratoire. L'enfouissement des réseaux débutera rapidement. Tous ces travaux vont nécessairement entraîner quelques perturbations dans la circulation, je vous invite toutefois à la prudence lors de vos déplacements.



" La démolition de l'immeuble au carrefour de la Cloche d'Or nous laisse imaginer ce que sera notre giratoire "

Je tiens à rappeler et remercier nos partenaires et financeurs sur ce projet, le conseil général et l'Etat.

Dans un tout autre domaine depuis le mois de juillet le service de ramassage des ordures ménagères est effectué par les agents de la communauté de communes Action Fourmies et Environs. Je vous félicite et vous invite à continuer vos efforts de tri. N'hésitez pas à contacter les services administratifs de la Ville en cas de besoin en Mairie ou par le biais de notre site Internet [www.anor.fr](http://www.anor.fr).

Que les fêtes de fin d'année soient pour tous un moment de paix et de joies partagées,

Je vous souhaite de trouver en 2011 autant de convivialité et de bonheur que possible.

Bonne @nnée,

**Joëlle BOUTTEFEUX,**  
Maire d'Anor




Au moment de mettre sous presse, nous venons d'apprendre le décès d'Hélène COLETTE fille de notre collègue du conseil municipal Sabine, et d'Alain pompier depuis de nombreuses années à Anor. Hélène participait depuis cinq ans avec passion et enthousiasme à l'École Municipale de Musique, choriste, flûtiste, Hélène était une enfant discrète et sérieuse, appréciée de tous ses enseignants.

Au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, j'exprime le témoignage de notre vive émotion, présente à ses parents, à Nicolas son frère et ses proches nos sincères condoléances.



## ★ Bienvenue à

(juin à novembre 2010)

- |                                       |                                  |                                          |                                                                                     |
|---------------------------------------|----------------------------------|------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| • Maxime HARBONNIER<br>01/06/2010     | • Léa BLANCHARD<br>05/08/2010    | • Paulin CAUDRELIER<br>07/10/2010        | • Mayline FRANCOIS<br>17/11/2010                                                    |
| • Youssef DUSSART-ROOSE<br>11/06/2010 | • Emma DELFOSSE<br>06/08/2010    | • Manon TILMANT<br>15/10/2010            | • Luchenzo BRUYÈRE<br>22/11/2010                                                    |
| • Loris THIÉBAUT<br>28/06/2010        | • Sibel ÖZYILMAZ<br>11/08/2010   | • Prescillia WAROQUIER<br>16/10/2010     | • Kédym DUC<br>26/11/2010                                                           |
| • Nolan PETIT<br>30/06/2010           | • Alexandre HENRY<br>19/08/2010  | • Louna RENNESSON<br>21/10/2010          | • Emmy DUC<br>26/11/2010                                                            |
| • Lilou ROLAND-GRUMIAUX<br>02/07/2010 | • Mathis GUÉRIN<br>23/08/2010    | • Amélia DUSSART<br>22/10/2010           | • Louane DEQUESNE<br>29/11/2010                                                     |
| • Djoulyan SERUSIER<br>06/07/2010     | • Manon WILLIAME<br>30/08/2010   | • Maéva WILLOT<br>29/10/2010             |                                                                                     |
| • Louis TISSERANT<br>12/07/2010       | • Axel CLÉMENT<br>18/09/2010     | • Lola JOSSE<br>03/11/2010               |  |
| • Pauline PINCHART<br>18/07/2010      | • Nathan HOUSSET<br>21/09/2010   | • Engueran AUBERT<br>11/11/2010          |                                                                                     |
| • Mathéo PRINCE<br>03/08/2010         | • Martin HANNECART<br>04/10/2010 | • Elliot BOUTTEFEUX-PETIAU<br>12/11/2010 |                                                                                     |

## ★ Tous nos vœux de bonheur

- |                                                   |                                                              |
|---------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| • Pascal DELERS et Dorothée LACOUR<br>12/06/2010  | • Stéphane CAROUGE<br>et Laurine CHAUFORAUX<br>07/08/2010    |
| • Gilbert AUBERT et Hélène TORLET<br>19/06/2010   | • Ludovic PAINCHART et Catherine CARLIER<br>21/08/2010       |
| • Anthony GUÉRIN et Cathy LEFEBVRE<br>17/07/2010  | • Jean-François BAILLON<br>et Marie-José DAVID<br>04/09/2010 |
| • David HAMANG et Virginie HAUTION<br>24/07/2010  | • Fabien CATELAIN et Caroline BERNARD<br>02/10/2010          |
| • Jean IOTEFA et Erika DUPONT<br>24/07/2010       | • Olivier ANGOT et Sylvie LEDUC<br>30/10/2010                |
| • Didier HARBONNIER et Fanny TROTIN<br>31/07/2010 | • Romuald LAKEL et Corinne DUSSART<br>27/11/2010             |
| • Cédric TALBOT et Céline HERLAUT<br>02/08/2010   |                                                              |

## Nos condoléances aux familles et amis de

- |            |                                     |            |                                  |            |                                      |
|------------|-------------------------------------|------------|----------------------------------|------------|--------------------------------------|
| 02/06/2010 | Jean-Claude SANTER                  | 16/08/2010 | Jean WATTIGNY                    | 15/10/2010 | Ginette MOREAU<br>Veuve HAUTIER      |
| 22/06/2010 | Émile ARNOULD                       | 16/08/2010 | Renée EVRARD<br>Veuve MASSON     | 18/10/2010 | Francine BLANCHARD<br>Épouse RICHART |
| 02/07/2010 | Jacqueline AUBERT<br>Veuve LABROCHE | 15/09/2010 | Inès BODCHON<br>Épouse DROULEZ   | 19/10/2010 | Jean CONTESSE                        |
| 02/08/2010 | Antoinette DUPUIS<br>Veuve LEDOUX   | 20/09/2010 | Léon FÉVRIER                     | 21/10/2010 | Hélène LÉVÊQUE<br>Veuve TUTIN        |
| 09/08/2010 | Francky HOLDERBAUM                  | 04/10/2010 | Robert LÉCOT                     | 01/11/2010 | Emma DAVERI<br>Veuve TOMAT           |
| 10/08/2010 | Maurice LANGLET                     | 14/10/2010 | Lucienne MAQUART<br>Veuve BERGER |            |                                      |



## ★ Nous célébrons (50 ans de mariage) les Noces d'Or de

### Monsieur et Madame Jacques LE FRANC

Le 26 juin 2010, M. Marc Frumin, Adjoint au Maire, a célébré les Noces d'Or de Monsieur et Madame Jacques Le Franc qui se sont mariés le 30 juillet 1960 à Trélon (Nord). De cette union est né un fils. Ils sont également les heureux grands-parents de deux petits-enfants.

M. Jacques Le Franc, âgé de 73 ans, est parti pour Paris en 1939 et est revenu à Anor en 1948. Après une scolarité à l'École du Centre, c'est à Fourmies qu'il termine son apprentissage. 1954, début de sa carrière professionnelle comme traceur à l'usine FRANGECO de Louvroil aux établissements PIERRE BERTRAND et MINEUR BECOURT de Fourmies. Vient ensuite une orientation tout à fait différente, la fonction de Gendarme qui se termine en 1991 par la mise en retraite avec le grade d'Adjudant.

M<sup>me</sup>. Bernadette Amand, âgée de 73 ans, a travaillé à partir de 1951 dans différents établissements textiles. 1957 est une année classée inoubliable pour plusieurs raisons. En février, M. Le Franc rencontre sa future épouse au cours d'un bal à la Salle des Fêtes de Trélon, puis en septembre, il effectue son service militaire obligatoire pendant 28 mois avec les risques de l'époque. Le retour à la vie civile a lieu le 29 décembre 1959. Quant aux loisirs, pour l'un le bricolage, le jardinage, pour l'autre l'entretien de son intérieur, ses fleurs, le tout entrecoupé de sorties le plus souvent utiles et nécessaires.

Ils ont souhaité se remarier en présence de leur famille, amis, et témoins: M. Bruno Baudry, M<sup>me</sup>. Anne-Marie Baudry, M. Jean-Jacques Le Franc et M<sup>me</sup>. Laurence Le Franc.



### Monsieur et Madame Paul NICAISE

Le 3 juillet 2010, M<sup>me</sup>. Joëlle Bouttefeux, Maire, a célébré les Noces d'Or de Monsieur et Madame Paul Nicaise qui se sont mariés le 2 avril 1960 à Maubeuge (Nord). De leur union sont nés trois enfants, Marie-Christine 49 ans, Marylyn 47 ans et Jean-Paul 43 ans. Ils sont les heureux grands-parents de neuf petits-enfants (quatre garçons et cinq filles) et de trois arrière-petits-enfants (deux garçons et une fille). M. Paul Nicaise, âgé de 69 ans, a débuté comme électricien de 1957 à 1961, puis a effectué son service militaire en Algérie et est revenu en 1963. Il a ensuite été Agent de Maîtrise du service électrique et mécanique en fonderie à Hautmont jusque juillet 1966 puis est venu à Anor. Agent de maîtrise depuis 1966 aux Chaudronneries de Charenton puis cadre aux Chaudronneries d'Anor jusque la pré-retraite au 30 juin 1999 et la retraite le 1<sup>er</sup> janvier 2002. Président de l'Amicale laïque des écoles du Centre d'Anor de 1979 à

1999, M. Nicaise s'est vu attribuer les insignes de Chevalier des palmes Académiques.

M<sup>me</sup>. Edith Neukermans, âgée de 68 ans, a été employée en faïencerie puis mère au foyer pour élever ses trois enfants. Ils ont souhaité se remarier en présence de leur famille, amis, et témoins: M<sup>me</sup>. Marie-Christine Nicaise épouse Kuntzmann et Monsieur Jean-Paul Nicaise.



### Monsieur et Madame James GUÉRIN

Le 7 août 2010, M. Jean-Luc PÉRAT, Conseiller Municipal, a célébré les Noces d'Or de Monsieur et Madame James Guérin qui se sont mariés le 23 juillet 1960 à Anor (Nord). De leur union sont nés quatre enfants: René 49 ans, Denis 47 ans, Catherine 45 ans et Annie 40 ans. Ils sont les heureux grands-parents de neuf petits-enfants (cinq garçons et quatre filles) et de quatre arrière-petits-enfants (trois garçons et une fille).

M. James Guérin, âgé de 73 ans, est entré à l'âge de 16 ans aux Aciéries et Forges d'Anor et y est resté jusqu'en 1993. Durant cette période, il a participé de 1957 à 1960 (28 mois) à la Guerre d'Algérie dans le Sahara.

M<sup>me</sup>. Nicole Dumas, âgée de 71 ans, a commencé à travailler à l'âge de 16 ans, en filature jusqu'en 1961, année de naissance du 1<sup>er</sup> enfant. Elle a ensuite cessé de travailler afin d'élever ses enfants. Puis elle a repris le travail en tant qu'auxiliaire de vie pour l'A.D.A.R de Fourmies à partir de 1981 jusqu'en 1999 (18 ans).

Monsieur James Guérin et M<sup>me</sup>. Nicole DUMAS se sont rencontrés au début de l'année 1957, au cinéma le Magestix d'Anor. M. James Guérin est ensuite parti en Algérie en tant que Militaire (Mécanicien).

Depuis 1961, M. et M<sup>me</sup> Guérin sont membres de l'Amicale des Anciens d'Anor. M. Guérin comme Président et M<sup>me</sup> Guérin en tant que Trésorière. M. Guérin a pour loisirs le jardinage et la sieste, M<sup>me</sup> Guérin quant à elle, a consacré de nombreuses années à l'éducation de ses enfants et aime s'occuper de ses oiseaux. Tous deux aiment passer du temps avec leurs petits-enfants.



## PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL...

Les textes ci-dessous sont une synthèse des principales décisions du Conseil Municipal. Si vous souhaitez obtenir l'intégralité des procès-verbaux des Conseils Municipaux, il est possible de les consulter en ligne sur le site <http://www.anor.fr> (Rubrique vie municipale et projets - PV du Conseil Municipal), affichés à l'extérieur de la Mairie ou sur demande auprès du Secrétariat Général.

### Séance du 12 juillet 2010 (extrait)

#### • Soutien Associatif

*Près de 30.000 € de subventions attribuées*  
Les 25 associations anoriennes vont bénéficier d'un soutien financier de 29.565€. C'était l'objet d'une des délibérations à l'ordre du jour de la séance du 12 juillet dernier. Les subventions extérieures ont également été votées pour un montant de 2.334€ correspondant à 13 associations. Une aide nécessaire que vient d'apporter le Conseil Municipal pour soutenir les associations qui participent à la vie de la Commune et à l'épanouissement de tous.

#### • Forêt Communale

*La vente d'automne se prépare...*

En plus des parcelles 4 et 5 invendues en 2009, c'est cinq parcelles supplémentaires qui seront proposées à la vente d'automne suite au martelage réalisé par l'ONF.

#### • Lotissement Rue du Tissage

*Résidence du Tissage et Allée des Chardonnerets, sont les deux dénominations choisies...*

Allée des Chardonnerets est le nom que portera la nouvelle voirie créée pour desservir une partie des habitations du lotissement actuellement en cours de travaux. (Le chardonneret est une espèce de petit passereau très élégant qui dispose d'un magnifique plumage). Au cours de cette même réunion, le Conseil Municipal a également choisi de proposer à la SA d'HLM L'Avesnoise la dénomination de la résidence locative. Le choix du Conseil

Municipal permet de conserver une trace historique du passé de l'activité industrielle de ce site puisque le nom choisi est la Résidence du Tissage.



#### • Habitat

*Trois nouvelles subventions attribuées...*

Trois nouveaux dossiers bénéficient d'un abondement financier municipal d'un montant total de 1.619€ à destination de trois propriétaires réalisant des travaux dans le cadre de l'OPAH de Revitalisation Rurale.

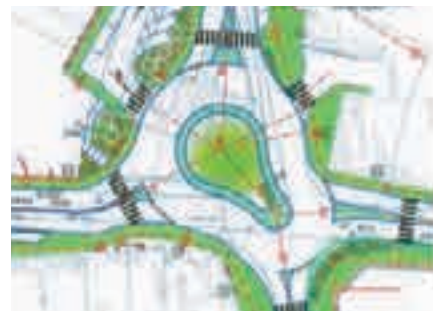
#### • Cadre de vie et sécurité

*Deux bonnes nouvelles...*

*Création du giratoire de la Cloche d'Or en mars 2011 et aménagement du pont programmés...*

C'est donc la bonne nouvelle de ce Conseil: le giratoire prévu au croisement des deux routes départementales au carrefour de la Cloche d'Or est programmé en mars 2011. Le Conseil Municipal a approuvé la convention relative à l'organisation de la maîtrise d'ouvrage pour la

réalisation de l'éclairage public ainsi que l'entretien ultérieur avec le Conseil Général du Nord. D'une forme toute particulière, celui-ci est déjà appelé avec humour « Giratoire » compte tenu de son contour. Par ailleurs, le pont situé face au magasin Shopi fera également l'objet d'un réaménagement dans la continuité des travaux du giratoire. Deux bonnes nouvelles donc pour 2011.



#### • Projet de réforme des Collectivités Territoriales

*Non aux inégalités, oui à l'équilibre entre les territoires...*

Le Conseil Municipal, unanime, a tenu à prendre une motion pour exprimer son inquiétude face au projet de réforme actuellement à l'examen au Parlement. Il souhaite que la clause générale de compétences soit maintenue ainsi que les nouvelles orientations permettant de disposer des moyens pour exercer ces compétences. Il apporte ainsi son soutien au département du Nord.

#### En bref... Les autres décisions prises...

*Finances communales:* Attribution d'une subvention exceptionnelle à Anor Europe, Garantie financière communale à la SA d'HLM l'Avesnoise – modification de l'accord, Proposition de délibération bons d'achat, avantages, cadeaux et récompenses au personnel communal et habitants Anoriens, Décision modificative n°2-10 à apporter au budget de 2010. *Domaine et Patrimoine Communal:* Gardiennage de l'Eglise – fixation de l'indemnité 2010, Ventes d'herbes – désignation des bénéficiaires pour 2010. *Administration Générale:* Jury criminel - Tirage au sort de la liste préparatoire pour l'année 2011, Modification du tableau des emplois permanents du personnel communal. *EPCI, Syndicats et Organismes:* SIABOA – informations sur les travaux d'aménagement et de gestion des cours d'eau en centre bourg, SIABOA – modification de l'article 8 des statuts, Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale – avis sur la demande d'affiliation volontaire du réseau Départemental des Ruches d'Entreprises du Nord, GrDF – synthèse du compte rendu d'activités 2009 de concession de la distribution de gaz sur le territoire d'Anor. *Suivi des subventions:* Notifications et Versements *Informations – Remerciements – Questions diverses*

## Séance du 7 octobre 2010 (extrait)

### • **Décision modificative**

*Une modification budgétaire votée*

Afin d'intégrer au budget communal quelques modifications intervenues après le vote de ce dernier en mars, le Conseil Municipal vient d'approuver la proposition de décision modificative et notamment l'intégration des dépenses nécessaires au reconditionnement et à la mise à niveau de 14 ordinateurs donnés par la Caisse d'Allocations Familiales de Maubeuge, et les écritures de cession d'une partie des trottoirs ceinturant l'immeuble de la Cloche d'Or pour permettre la réalisation du futur giratoire. Les travaux ont d'ailleurs déjà commencé par la démolition des immeubles sur l'emprise de ce nouveau carrefour.



### • **Promocil –**

#### **Résidence du Clos des Forges**

*Un allongement du bail facilitateur pour le Clos des Forges*

Suite au changement du gestionnaire de la Résidence d'appartements protégés du Clos des Forges, le Conseil Municipal accepte l'allongement de dix ans du bail à construction consenti initialement au Groupe PROMOCIL. Il est également précisé que cette reprise est accompagnée du transfert de la totalité du personnel en place et du maintien des prestations auprès des résidents. Le nouveau gestionnaire de cette structure spécialisée est l'Aide aux Mères de Famille – Aide aux Personnes Âgées (AMF-APA).



### • **Avenant au bail de pêche**

*Un coup de pouce supplémentaire pour les pêcheurs*

Pour permettre à l'association de Pêche, le Gardon Anorien de bénéficier de subvention d'investissement auprès de la Fédération, le Conseil Municipal accepte de modifier la durée du bail de location des droits de pêche en rivière. Il passera donc de trois ans à neuf ans.

réévaluation du tarif en accord avec le Syndicat d'Initiative. Le prix du jeton passera de 1,50€ à 3,50€ et le reversement du Syndicat d'Initiative à la Commune passera quant à lui de 0,50€ à 1,50€. Les jetons sont en vente auprès du Syndicat d'Initiative et au Brazza (Bureau de tabac-presse).

### • **Service Enfance**

*Un nouveau règlement plus précis pour le service enfance...*

Un nouveau règlement du Service Enfance, regroupant la restauration scolaire et les activités périscolaires est voté. Ce dernier est consultable sur le site de la Commune : [www.anor.fr](http://www.anor.fr) rubrique vie pratique – menu de la cantine.

### • **Syndicat d'Initiative d'Anor**

*Adaptation votée pour l'utilisation de la borne sanitaire camping-car avec le Syndicat d'Initiative*

Après analyse du coût de fonctionnement de la borne sanitaire camping-car, le Conseil Municipal vient de décider la



### En bref... Les autres décisions prises...

*Finances communales*: Ajustement de la subvention à l'Ecomusée et Annulation de la subvention attribuée à l'Inspection Académique du Nord – Proposition de fixation de l'indemnité de Conseiller Municipal délégué – Bons d'achat au Personnel Communal, proposition de majoration pour compenser les cotisations sociales salariales – Ecole Municipale de Musique, proposition d'une indemnité dans le cadre d'une activité accessoire. *Domaine et Patrimoine Communal*: Parcelle de terrain – rue du Petit Canton, proposition de vente d'une partie de la parcelle D 905 à la SCI RENAUX. *Administration Générale*: Délégué auprès de l'Association A Deux Mains, désignation d'un membre représentant du Conseil Municipal. *EPCI, Syndicats et Organismes*: Communauté de Communes Action Fourmies et Environs, proposition de convention relative à la régularisation des attributions de compensation aux communes pour les années 2008 et 2009 – Parc Naturel régional de l'Avesnois, avis sur l'avant-projet du SAGE – Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE), proposition de délibération sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement – Agence de l'Eau Artois-Picardie, enquête 2009, observatoire du prix des services de l'eau – SIDEN-SIAN, présentation du rapport annuel 2009 sur le prix et la qualité des services publics de distribution d'eau et d'assainissement. *Suivi des subventions*: Notifications et Versements. *Informations – Remerciements – Questions diverses*. Consultation du procès verbal complet sur simple demande en Mairie ou sur le site Internet de la Commune [www.anor.fr](http://www.anor.fr)

## Mises à l'honneur

- DÉPART EN RETRAITE DE MESDAMES JOCELYNE CHEF, MARIE-HÉLÈNE MARTIN ET DE MONSIEUR MICHEL DUC

**MADAME CHEF Joselyne** née LORIETTE a débuté sa carrière au sein des Services Municipaux en mai 1988 en tant qu'agent d'entretien et ceci jusqu'au 30 septembre 2000.

Elle a été nommée Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles Stagiaire du 1<sup>er</sup> octobre 2000 jusqu'au 30 septembre 2002, puis titulaire à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2002.

Madame Chef s'est vu décerner la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale « échelon Argent » lors de la promotion du 14 juillet 2009, pour 20 années de services



**MONSIEUR Michel DUC** a débuté sa carrière en 1964 en tant que soigneur dans les continus à filer chez Textile Fibre à Wignehies. Après son service militaire, à partir de 1972, il a été employé dans différentes entreprises du bâtiment.

Il a ensuite intégré en 1992 les Services Techniques de la Ville d'Anor pour finir sa carrière en juillet 2010.

mercredis. Lors de la mise en place de la Restauration Scolaire, Madame Martin, titulaire du BAFA, fut intégrée en tant qu' Adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à l'École Maternelle. Elle a ensuite passé le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) pour être responsable du Centre de loisirs. Au départ en retraite de Madame Reteau, elle a pris la gestion des tickets de cantine, pour ensuite gérer le SAF (Service Aux familles – gestion informatisée de la facturation et des paiements) pour la restauration scolaire et le centre de loisirs.

Elle a beaucoup donné aux enfants durant toute sa carrière et ces derniers lui ont témoigné toute leur gratitude le jour de son départ.

**MADAME MARTIN Marie-Hélène née MUNY** a débuté sa carrière en filature à partir de 1965 jusqu'en 1972, puis à la cantine de l'école des Lilas de Fourmies et aux Visseries de Fourmies.

De 1973 à 1988, elle a travaillé dans le domaine de la photographie, avec son mari Raymond au magasin de photographie à Anor.

Employée au sein des Services Municipaux de la Ville d'Anor à partir de septembre 1988, pour le temps de cuisine et de surveillance de la cantine, elle a ensuite débuté les animations puis a passé sa 1<sup>ère</sup> partie de BAFA. L'animation lui a ensuite été confiée pendant les petites vacances puis les

### TROIS QUESTIONS À MADAME MARIE-HÉLÈNE MARTIN

#### A quoi avez-vous principalement consacré votre carrière ?

« Durant toute ma carrière, ma préoccupation première fut d'occuper valablement les enfants dont j'ai eu la charge. Je ne cherchais pas l'originalité dans l'animation mais plutôt le retour à des pratiques traditionnelles qui ont fait leur preuve. Les activités manuelles et les ateliers de cuisine me paraissaient à ce titre indispensables pour aider les enfants à s'épanouir. Ce travail m'a demandé une grande implication personnelle. Ainsi, j'ai dû me documenter pour varier les activités proposées. D'autre part, grâce à la formation professionnelle, je me suis ouverte à d'autres pratiques comme la lecture d'albums et de contes pour enfants. Enfin, je me suis familiarisée avec l'outil informatique ».

#### Quel est le point le plus marquant de votre carrière ?

« Le partage de moments simples autour d'activités plaisantes avec les enfants constitue le point le plus marquant de ma carrière. D'autre part, avoir pu partager avec les jeunes animateurs stagiaires le bénéfice de mon expérience est un point positif ».

#### A quoi allez-vous consacrer votre retraite ?

« Je vais me consacrer pleinement à mes petits enfants et m'adonner à mes loisirs favoris tels que la broderie, la promenade, le vélo et puis pour le reste on verra suivant le temps ».





## Anor - Europe: un comité de jumelage, c'est quoi ?

- **Il y a certainement des Anoriens qui se posent cette question; puisse ce petit résumé donner la réponse:**

Un jumelage est scellé par une charte signée par la Municipalité avec un ou plusieurs partenaires; le Comité de Jumelage, régi par la loi de 1901 contribue par différentes actions à lui donner Vie et Pérennité au delà des échéances électorales.

Le Comité de Jumelage ANOR-EUROPE fête son 20<sup>ème</sup> anniversaire cette année et a œuvré depuis sa création à tisser des liens d'amitiés avec nos villes partenaires. Nous avons emmené les Associations Anoriennes, telles que l'Avant-Garde, le S.I., la Chorale, le Football Club, le Judo, les Sapeurs-Pompiers, les « Galopiots », l'Ecole de Musique, l'Ecole Daniel Vincent ainsi que beaucoup d'Anoriens sans appartenance associative, en Allemagne, République Tchèque et Pologne. De nombreuses Associations et Délégations Allemandes, Tchèques et Polonaises ont été reçues à ANOR et ont pu découvrir nos régions et nos traditions.

Nous avons organisé des échanges scolaires mais surtout organisé et participé depuis 1995 au « Chantier International des Jeunes », réunissant une dizaine de Français, Allemands, Tchèques, Polonais et Belges. Ces rencontres s'effectuant chaque année dans une de nos villes partenaires représentent une richesse énorme pour la jeunesse, car vivre ensemble, partager le quotidien, apprendre une autre culture c'est mieux comprendre, mieux accepter et mieux respecter l'AUTRE.

- **Toutes ces rencontres nécessitent un engagement bénévole sans faille, mais également des fonds financiers.**

Dans le cadre de la Charte de Jumelage, ANOR-EUROPE bénéficie d'une aide financière et logistique de la Municipalité. Parallèlement nos projets qui s'inscrivent depuis 2007 dans le programme « l'Europe pour les Citoyens » soutenus par des fonds Communautaires, le Conseil Général du Nord.

La plantation de l'Arbre de l'Amitié.



Cette année, nous avons donné une nouvelle Impulsion à la Journée de l'Europe en faisant participer les enfants des écoles primaires d'Anor à une Journée interactive avec un quizz portant sur nos villes partenaires. Les personnes du 3<sup>ème</sup> âge ont partagé cette journée ludique. Ce fut un réel succès qui sera renouvelé en 2011.

- **En juillet nous avons réuni nos villes partenaires pour la célébration**

- du 5<sup>ème</sup> anniversaire de la signature de la Charte d'Amitié avec PRIBRAM (Rép. Tchèque),
- un tournoi International de Football,
- la signature d'une charte d'Amitié entre les Sapeurs Pompiers d'ANOR et d'AKEN
- un Concert d'Orgue et de Cantatrices, délégués par la Ville de Pribram.

- **Un Week-end riche et diversifié.**

La Plantation de l'Arbre de l'Amitié immortalisa cet évènement.

- **ANOR-EUROPE organise également depuis de nombreuses années des voyages aux Marchés de Noël.**

Cette année nous sommes allés à TREVES/Allemagne, (voyage offert gracieusement aux Germanistes des écoles primaires d'Anor) et à BRUXELLES/(Belgique).

Depuis de nombreuses années aussi, des professeurs d'Allemand bénévoles, membres de notre comité dispensent des cours d'Allemand à la Maison de l'Europe, qui met gracieusement un local à notre disposition.

En 2011, la « Rencontre Multilatérale des Jeunes » se déroulera du 13 au 24 juillet à Anor. La Préparation a d'ores et déjà commencé pour que cette rencontre laisse un souvenir intarissable aux participants. Le fil rouge de cette rencontre sera « Comment préserver notre environnement ». Les différents ateliers seront préparés par les Jeunes sous l'égide de Matthieu Desjardin, Responsable de notre section « Jeunes ».

- **Nous remercions la Municipalité**

de nous avoir donné la possibilité de vous faire partager notre vie associative à travers la lecture de ce petit résumé. Pour plus d'information, vous pourrez également consulter notre Blog : <http://anoreurope.canalblog.com>. Si nos activités vous intéressent, n'hésitez pas à nous contacter.

La Présidente, M<sup>me</sup> Annie PETIT et les membres du Comité de Jumelage ANOR-EUROPE vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2011 !

# LE GIRATOIRE DE LA CLOCHE D'OR

## confirmé pour 2011

*La convergence des opérations menées sur le carrefour va permettre un résultat à la hauteur des attentes de ce projet global d'aménagement.*

### Retour sur LA GENÈSE ET LES OBJECTIFS de ce projet

**C'**EST EN 2002 et par délibération en date du 4 juillet que la Commune a véritablement engagé cette opération d'envergure. En effet, il est apparu opportun d'apporter au carrefour de la Cloche d'Or un traitement qualitatif particulier, compte tenu de sa fréquentation importante, en ayant pour objectif d'apporter les conditions optimales de sécurité aux différents usagers, et enfin pour renforcer l'attractivité de la Commune.

Les dernières estimations affichent d'ailleurs un trafic moyen sur la Route Départementale n° 156 (sens Fourmies-Belgique) de 4.916 véhicules par jour (dont 4,3 % de poids lourds) et de 2.841 véhicules par jour (dont 11,7 % de poids lourds) sur l'autre Route Départementale n° 963 (sens Trélon-Hirson). Pour permettre la réalisation de ce projet d'aménagement, il était incontournable de procéder aux acquisitions foncières de l'îlot central composé des immeubles 2, 4 et 6 rue Gabriel Péri situés au cœur du carrefour en raison du bâti particulièrement resserré.

C'est grâce à la convention de portage foncier passée entre l'Etablissement Public Foncier Nord Pas de Calais et la Commune que l'îlot ainsi que les garages situés près de l'ancien hôtel de la Cloche d'Or furent alors achetés.



Après le départ des anciens propriétaires des immeubles quelques mois plus tard, le projet pouvait donc commencer.

Après la revente des immeubles au Département du Nord et une première modification, le projet fut approuvé et l'appel d'offre lancé en 2010.

Grâce au soutien du Conseiller Général, Jean Luc Pérat, plusieurs démarches furent engagées pour étudier la faisabilité d'une opération de création d'un giratoire avec la Direction de la Voirie Départementale. La section de RD correspondante fut donc inscrite au schéma Routier Départemental 2000-2014 et le projet de giratoire en 1<sup>ère</sup> phase fut quant à lui repris du Plan Routier Départemental 2005-2010.

Baptisé par notre premier adjoint « Giratoire », compte tenu de sa forme, le coût estimé de l'opération s'élève à 1.160.000€ ttc.

Les travaux préalables à la construction du giratoire ont d'ailleurs reçu un commencement d'exécution il y a quelques mois par la réalisation des travaux de démolition des immeubles situés en face de la Boulangerie.





## DES AMÉNAGEMENTS COMPLÉMENTAIRES QUI APPORTENT UNE VÉRITABLE PLUS-VALUE ET EN FONT UN PROJET GLOBAL

*Traitement des façades, enfouissement des réseaux aériens, rénovation de logement, démolition des garages pénalisants, construction d'un nouveau réseau d'éclairage public, création d'un parking et aménagement paysagers, voici en résumé les différentes interventions qui sont en cours de programmation...*

**P**OUR obtenir un effet particulièrement satisfaisant, la Commune a engagé de multiples démarches pour apporter à cette opération l'esprit d'un aménagement global.

### • La rénovation des façades en soutien

L'ensemble des différentes opérations façades a permis successivement de traiter l'ancien hôtel de la Cloche d'Or, abritant aujourd'hui la société Abaque (spécialisée dans les diagnostics immobiliers), ainsi que cinq autres immeubles situés sur le carrefour et plus récemment l'immeuble situé 2 et 4 rue Foch qui fait actuellement l'objet d'une opération d'acquisition amélioration en partenariat avec la SA d'HLM l'Avesnoise.

### • Un éclairage public performant pour l'amélioration des conditions de sécurité

Au terme d'une convention passée avec le Département, c'est la commune d'Anor qui assurera la maîtrise d'ouvrage des travaux d'éclairage public comme ce fut le cas pour les travaux des deux ponts rue Gabriel Péri. Pour ce faire, elle procédera à l'installation du même type de candélabres déjà installés rue Gabriel Péri. Pour la partie giratoire, un nombre de lux (unité de mesure de l'éclairage lumineux) supérieur d'un tiers par rapport à la traversée d'agglomération atteindra 30 lux sur le giratoire et apportera une visibilité

renforcée, améliorant ainsi la sécurité tout en maîtrisant les dépenses liées à l'éclairage, en utilisant des sources lumineuses à très basse consommation.

### • Un impact visuel amélioré grâce à l'opération d'enfouissement et de dissimulation des réseaux aériens

Tout comme la rue Gabriel Péri, cet aménagement bénéficiera également de l'opération d'enfouissement des réseaux aériens qui pénalisent actuellement l'aspect global et visuel du carrefour. Les poteaux actuels érigés aux quatre rues du carrefour disparaîtront donc pour offrir une qualité esthétique aux aménagements projetés.

### • Les services techniques municipaux également mobilisés

Les travaux en régie (*réalisés en interne par les employés communaux*) sont fréquemment utilisés pour faire baisser les coûts de réalisation des différentes opérations d'aménagement. Grâce à la qualité de ces interventions et aux compétences présentes au sein des services techniques municipaux, les garages près de l'immeuble de la Cloche d'Or viennent d'être démolis après réalisation du plan de retrait amiante. L'espace disponible sera aménagé en parking permettant le stationnement d'une petite dizaine de véhicules, améliorant ainsi les conditions actuelles de stationnement des véhicules des riverains.

La rénovation des façades...



Par ailleurs, les aménagements paysagers seront également réalisés par le service espaces verts en privilégiant les essences locales.

### • Le calendrier des interventions

Les démolitions des immeubles existants situés sur l'îlot central du carrefour ont eu lieu en octobre et en novembre par la démolition des garages. Les travaux d'enfouissement sont eux programmés pour la mi-janvier préalablement aux premières interventions nécessaires à la réalisation du giratoire qui devraient intervenir dès la fin du mois de mars (durée des travaux: six mois environ) sans coupure de circulation. Rendez-vous en septembre pour juger de la qualité de cet aménagement qui changera le visage de la commune.

• **Dernière minute:** il est également prévu une intervention sur le pont situé en centre ville près de l'enseigne Carrefour Contact rénovée récemment avec notamment le changement des gardes corps, de part et d'autre de l'ouvrage.



## O.P.A.H. Revitalisation rurale - dernier rappel

L'O.P.A.H. - R.R (**Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Revitalisation Rurale**) est engagée depuis maintenant trois ans et demi et se terminera définitivement en fin d'année 2011. De très nombreux propriétaires bailleurs ou occupants du Canton de Trélon ont, à ce jour, pu bénéficier d'aides très substantielles pour **la réalisation de travaux d'amélioration de leur habitation** (menuiserie, toiture, isolation, électricité, salle de bain, w.c, aménagement des combles, aménagements liés au handicap, etc...).

Les aides accordées, liées à un plafond de ressources à ne pas dépasser, peuvent **couvrir de 20 à 70 % voire 80 % du**

**montant total des travaux engagés.** En outre, il existe des possibilités de prêts à faible taux pour vous aider à financer la partie restant à votre charge (1 % de la C.A.F de Maubeuge ou autres prêts à taux 0 %).

Si vous avez des projets, la Municipalité vous invite à contacter sans plus tarder M. Stéphane VIOLIN du Cabinet INITIALITÉ, qui réalisera avec vous le montage de votre dossier de demande de subventions.

Vous pouvez le contacter aux coordonnées suivantes : Centre du Bois 4, route de Chimay B.P. 4 - 59132 TRÉLON. Tél. : 03 27 59 77 77 ou au 06 32 54 16 83.

## ★ Le défibrillateur semi-automatique



L'installation d'un défibrillateur cardiaque automatique au sein du Complexe sportif Pierre de Courbertin à Anor, plus qu'un geste médical, un réflexe citoyen... Avec l'installation de cet équipement en janvier 2008, la Municipalité

a souhaité montrer sa volonté de mettre tout en oeuvre pour garantir la santé et la sécurité des concitoyens.

Le DSA (défibrillateur semi-automatique) est un appareil portable, de la taille d'une sacoche, dont le rôle est

d'analyser le rythme cardiaque et si nécessaire de permettre la délivrance d'un choc électrique ou défibrillation.

C'est le traitement clé de certains types d'arrêt cardiaque (en fait la plupart).

### A QUOI SERT UN DÉFIBRILLATEUR ?

Une défibrillation précoce, suite à un arrêt de coeur, peut multiplier par 10 les chances de survie de la victime.

Cet appareil totalement automatisé peut être utilisé par tout un chacun sans risque.

Il suffit de disposer les patchs aux endroits indiqués et de suivre les instructions vocales.

## Le PARRAINAGE DE PROXIMITÉ : pourquoi pas vous ?

**CFPE**  
Centre français de protection de l'enfance



Le parrainage d'un enfant près de chez vous est un projet solidaire fort et émouvant. Il consiste à proposer à une famille connaissant des difficultés (passagères ou non), un soutien affectif et éducatif pour son enfant, qu'il soit en établissement ou qu'il vive au sein de sa famille.

Le Centre Français de Protection de l'Enfance (CFPE) est une Association humanitaire reconnue d'utilité publique. Ses services de parrainage de proximité sont spécialisés dans la mise en oeuvre et l'accompagnement de ces parrainages.

Ils ont trois missions principales :

- **Sélectionner les candidats Parrains bénévoles.** Ce sont des adultes responsables, célibataires ou en couple, avec ou sans enfant.
- **Évaluer les situations des enfants** qui lui sont le plus souvent présenté par des travailleurs sociaux. Cette évaluation permet la recherche de la meilleure adéquation possible entre des parrains potentiels et un enfant à l'histoire familiale parfois mal menée par la vie.
- **Mettre en oeuvre le parrainage et accompagner celui-ci** sur sa durée.

### » Pour plus d'informations :

Contactez le CFPE Antenne Sambre-Avesnois au 03 27 63 23 58, adresse postale : 32/D Immeuble Flandre, Rue de Normandie 59600 - MAUBEUGE / Mail : [nord.pf@cfpe.asso.fr](mailto:nord.pf@cfpe.asso.fr) ou visitez le site internet : [www.cfpe.asso.fr](http://www.cfpe.asso.fr)



# ANOR, EN ROUTE POUR LA TÉLÉ TOUT NUMÉRIQUE (T.N.T.)

## Plus que quelques semaines avant le passage à LA TÉLÉ TOUT NUMÉRIQUE : êtes-vous prêt ?



**A**VANT le 1<sup>er</sup> février 2011, tous les foyers de la région Nord-Pas-de-Calais devront avoir adapté leur installation TV si ce n'est déjà fait ! Le 1<sup>er</sup> février, la diffusion du signal analogique s'arrêtera : les foyers

qui ne sont pas équipés d'un mode de réception numérique se retrouveront devant un écran noir !

Si la grande majorité des habitants d'Anor captent déjà la télé numérique, parfois même sans le savoir, certains téléspectateurs reçoivent toujours la télévision analogique. Ces téléspectateurs verront défiler sur leur poste TV non équipé des bandeaux d'information portant la mention : « **Equipez-vous impérativement pour le passage à la télé tout numérique avant le 1<sup>er</sup> février 2011. Infos au 0970 818 818\* ou [www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)** ».

Cela signifie qu'ils doivent impérativement adapter leur installation pour recevoir la télé numérique.

Pour cela, le choix ne manque pas : par l'antenne râteau avec un adaptateur

TNT relié à un téléviseur classique ou à une télévision « TNT intégrée » ; par le satellite (deux offres sans abonnement existent : TENTSAT et FRANSAT) ; et si le foyer est relié à ces réseaux, par le câble, l'ADSL ou la fibre optique. Une grande variété de choix existe selon les besoins de chacun !

France Télé Numérique, l'organisme public en charge de la campagne d'information, recommande de s'adresser en priorité aux professionnels agréés, antennistes et revendeurs, signataires de la charte « tous au numérique ».

Un centre d'appel (0 970 818 818\*) et un site internet : ([www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)) sont également disponibles. On y trouve toutes les informations nécessaires sur les équipements, les aides et les points d'information près de notre commune.

## Les AIDES FINANCIÈRES

Afin de permettre à tous d'accéder à la télé tout numérique, l'Etat a prévu une aide financière pour les foyers les plus démunis qui dépendent d'une antenne râteau ou d'une antenne intérieure et reçoivent actuellement au maximum les six chaînes (TF1, France 2, France 3, France 5 / Arte, Canal+ en clair et M6) et éventuellement une chaîne locale.

Si vous résidez dans une zone couverte par la TNT (zone dans laquelle le téléspectateur peut recevoir les chaînes de la TNT avec une antenne râteau), vous pouvez bénéficier :

- d'une aide d'un montant de 25 euros maximum, sous conditions de ressources et pour les foyers exonérés de redevance audiovisuelle, pour l'acquisition d'un adaptateur TNT, d'un téléviseur TNT intégrée, ou pour un abonnement au câble, au satellite ou à l'ADSL.
- d'une aide d'un montant de 120 euros maximum, sous conditions de ressources et pour les foyers exonérés de redevance audiovisuelle, pour l'adaptation,

la réorientation ou le remplacement d'une antenne râteau.

Si vous résidez dans une zone non couverte par la TNT, vous pouvez bénéficier d'une aide à la réception d'un montant maximum de 250 euros pour une réception l'acquisition d'un mode de réception alternatif à l'antenne râteau, type parabole.

Cette aide à la réception est attribuée sans condition de ressources.



## LES MODALITÉS POUR BÉNÉFICIER DE L'AIDE :

Les dossiers de demande d'aide sont disponibles, sur demande auprès du centre d'appel, ou bien en téléchargement les formulaires sur le site internet :

[www.tousaunumerique.fr](http://www.tousaunumerique.fr)

Les personnes pouvant bénéficier d'une aide doivent garder leur ticket d'achat car le remboursement se fera sur facture.

Attention ! La période d'éligibilité au fonds d'aide court au maximum jusqu'à 3 mois après la date de passage au tout numérique (Début février 2011 dans notre région).

Pour les personnes éligibles, il est donc important d'acheter leur matériel au plus tard trois mois après l'arrêt du signal analogique dans leur région.

\* 0 970 818 818 : numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h à 21h\*

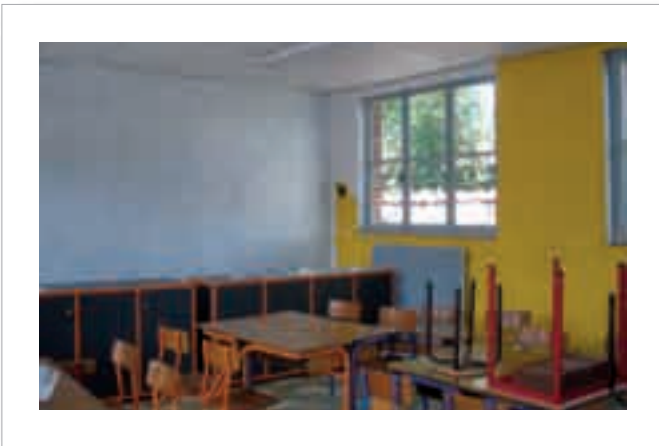
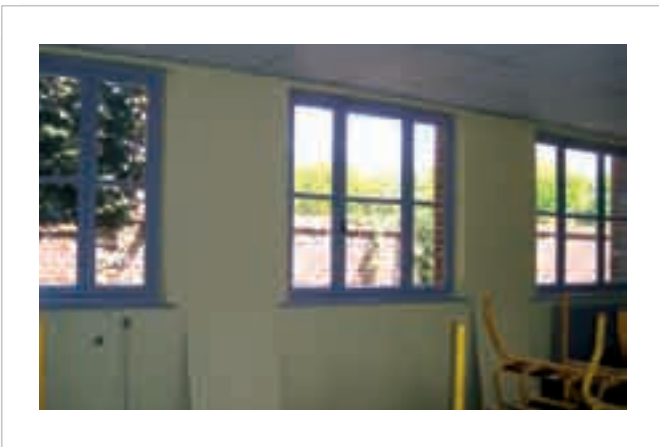
- Rénovation du parterre de la Gare



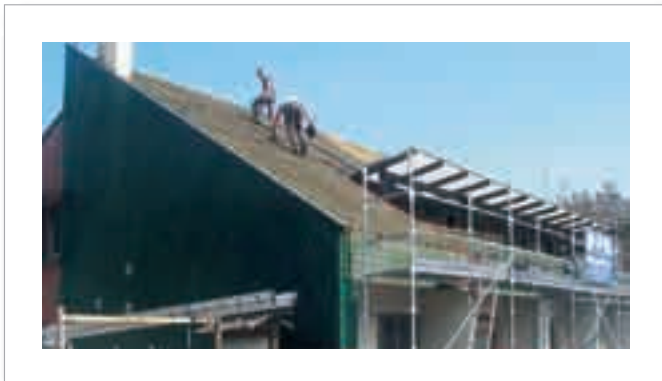
- Réhabilitation de la cour de la salle du Point du Jour



- Remise en peinture des classes de l'École du Centre



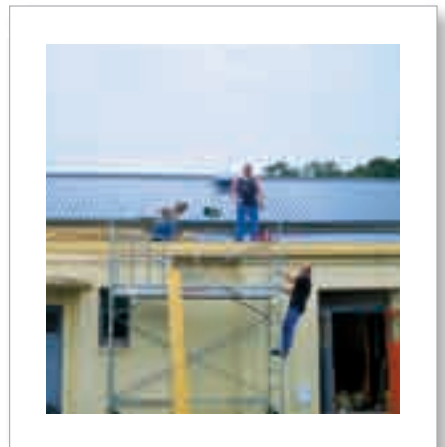
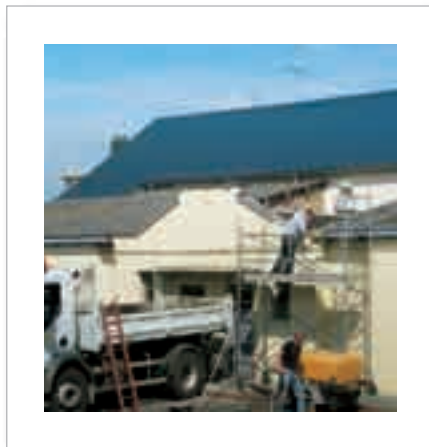
- Rénovation de la toiture de la Poste



- Fleurissement



- Travaux - toiture salle Andrée Beaumé



## UN PROFESSIONNEL DE L'ANIMATION au service de la jeunesse



campes d'adolescents avec la mise en pratique d'une pédagogie répondant aux attentes du public et la recherche des différents prestataires et intervenants.

De septembre 1987 à décembre 1995 il a été coordonnateur et directeur pour diverses Associations et Mairies (Club Altitude de Toulouse, Association Départementale neige et plein air de Privas, Mairies de Clamart et d'Aulnay-sous-Bois, Planète Aventure de Lambersart, Vacances Energie de Bordeaux, et diabolo Menthe de Paris). Il a obtenu après plusieurs stages et séjours, le diplôme de directeur (BAFD) en juin 1998.

En janvier 1996 et jusqu'en juin 2010, il est rentré à la S.A.R.L. Decaux-BUT pour pouvoir rester auprès de sa femme, professeur des écoles en poste titulaire sur Fourmies, et fonder une famille.

Il a postulé auprès de différentes Mairies, Associations, et du Conseil Général du Nord dans l'espoir d'obtenir un poste qui correspondrait à ses expériences antérieures. Durant toutes ces années il a animé des séjours pendant ses vacances personnelles et récupérations.

Il a également participé comme responsable de formation à un perfectionnement BAFA (rando-camping-VTT) auprès de l'organisme CFAG d'Aubue (54).

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2010, il travaille au sein des services de la Mairie d'Anor en tant qu'animateur au service jeunesse. Il souhaite mener à bien les responsabilités qui lui seront confiées au travers du travail en équipe, par son sens des responsabilités, son dynamisme et mener jusqu'au bout les projets des jeunes à travers des actions diverses et de la participation de chacun.

**N**É LE 24 AVRIL 1964 à Fourmies, Marc WAUTHIER est issu d'une famille de six enfants. Originaire de Fourmies, il habite Anor depuis août 2002. Marié, père de trois jeunes enfants (11 ans, 6 ans et 20 mois), il a fait ses études sur Fourmies jusqu'au Baccalauréat.

De juillet 1982 à mars 1984, il a effectué un stage en tant que pré-stagiaire éducateur spécialisé à la Maison des Enfants de Trélon. Suite à l'échec d'entrée en école d'Éducateur, il est parti faire son service national d'octobre 1985 à octobre 1986.

De novembre 1986 à avril 1987, étant titulaire du BAFA, il a travaillé tout

d'abord en tant qu'animateur de Centre de Vacances et de Classes de découverte avec une association de Marcq-en-Baroeul, « La Chenaie ».

En mai 1987, il a été coordonnateur pour l'association IFAC d'Issy-les-Moulineaux, et a eu la responsabilité de mettre en place des séjours de classes de découverte avec tout ce que cela comporte, c'est-à-dire : un projet pédagogique répondant aux attentes des enseignants, le choix des différents intervenants ainsi que la négociation de tarifs d'activités proposées.

Après avoir obtenu une dérogation de la Jeunesse et des Sports, il a pris en juillet et août 1987, la direction de





# LES SORTIES, ANIMATIONS ET INFORMATIONS DU C.C.A.S.

## Nos sorties et animations



### VOYAGE D'ÉTÉ à la mer

**L**E JEUDI 19 AOÛT 2010, 100 Anoriens prenaient la poudre d'escampette pour atteindre des horizons meilleurs. Et oui, l'été maussade a donné des ailes à nos Anoriens, soucieux de trouver un peu de soleil et de prendre un bon bol d'iode, direction Bray Dunes.

Le soleil était au rendez-vous, peut-être un peu timide, peut-être pas suffisamment chaud pour réchauffer la côte, mais selon les images rapportées, chacun a toutefois bien profité de la journée. Cela fait deux ans que deux bus prennent le large. Une belle réussite...

## Un PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE pour les personnes âgées et handicapées

**E**N CETTE PÉRIODE HIVERNALE, nous nous devons de repenser à la loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, en cas de risques exceptionnels (canicule, grand froid, incendies...).

Un dispositif a été créé, permettant de recenser les personnes fragiles et isolées sur un registre nominatif à la demande du Préfet. Ce dispositif est créé pour les

personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes handicapées.

L'inscription sur « liste de veille » permet de bénéficier d'un suivi téléphonique et de visites à domicile en cas de risques exceptionnels. Celle-ci est facultative et gratuite.

N'hésitez pas à vous inscrire ou à inscrire un proche que vous pensez vulnérable auprès de la Mairie qui se chargera d'assurer la conservation, la mise à jour et la confidentialité du registre nominatif.

Votre demande doit être effectuée soit par écrit, soit à l'aide d'un formulaire d'inscription mis à votre disposition en Mairie, soit sur un appel téléphonique. Lorsque la demande émane d'un tiers, elle doit obligatoirement être faite par écrit. Il est à noter que le déclenchement de ce plan est de la seule compétence du Préfet. Pour tout renseignement, veuillez prendre contact avec la Mairie au 03 27 59 51 11

ou par e-mail : [contact-mairie@anor.fr](mailto:contact-mairie@anor.fr)

## ★ Maison Départementale des Personnes Handicapées

Les personnes en situation de handicap, tributaires d'une notification quelconque de la M.D.P.H., Maison Départementale des Personnes Handicapées, sont invitées à établir les demandes de renouvellement de dossier au minimum huit mois avant la date d'expiration.

Ces dossiers sont souvent relatifs à :

- l'octroi de la Reconnaissance de Travailleur Handicapé,
- les prises en charge particulières pour les enfants scolarisés en établissements spécialisés,

- les renouvellements de l'Allocation d'Adulte Handicapé et, ou de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé, etc...

Les délais de traitement du dossier par la M.D.P.H. sont actuellement de huit mois. Sachez que sans l'accord M.D.P.H., la CAF stoppera tout versement à la date précisée sur votre notification actuelle.

Vous pouvez prendre les documents nécessaires à votre demande en Mairie ou les télécharger sur le site internet <http://www.service-public.fr/>, rubrique social santé.

## ★ Ateliers mémoire et activités physiques adaptées

Dans le cadre du Plan Régional de Santé Publique, nous vous rappelons que des ateliers dynamiques sont mis en place pour les habitants Anoriens de plus de 60 ans.

Sachez que, si les ateliers sont très intéressants, ils sont aussi un moment de rencontre important. Les ateliers mémoire se déroulent chaque vendredi de 14h à 16h, et les ateliers

Activités Physiques Adaptées chaque mercredi de 16h30 à 17h30. Nous vous invitons à vous inscrire dès maintenant auprès de l'accueil de la Mairie ou au 03 27 59 51 11.

Vos inscriptions vont nous permettre de visualiser les demandes pour l'an prochain et éventuellement, si une liste d'attente est conséquente, de prévoir une évolution.

## ★ Intervilles

Avec les villes d'Anor, de Féron et de Momignies - Dimanche 18 juillet 2010



## ★ Festival Joly Jazz

Avec Paddy Sherlock and the Swingin' lovers  
Dimanche 18 juillet 2010





# ★ Téléthon, marché de Noël et bourse aux jouets

Du vendredi 3 au dimanche 5 décembre 2010





# SPECTACLE "CHANSONS FRANÇAISES"

organisé par la municipalité d'Anor

## Salle des fêtes ROBERT DUBAR d'Anor

**Samedi 29 janvier 2011**  
**20h.30**

### **Emmanuel ANDERTAL** "Hommage à Jean FERRAT"



Le spectacle de chansons françaises Emmanuel Andertal "**Hommage à Jean Ferrat**" organisé par la Municipalité d'Anor dans le cadre des Transfrontalières (saison culturelle 2010-2011), se déroulera le samedi 29 janvier 2011 à la salle Robert Dubar d'Anor.

De "Deux enfants au soleil" (1961) à "La complainte de Pablo Neruda" (1995), Emmanuel Andertal chante en s'accompagnant à la guitare sèche les plus belles chansons de Jean Ferrat. Mais bien plus qu'un récital, il s'agit d'un document dans lequel il a réuni les informations qui expliquent le parcours mouvementé, engagé et souvent censuré de cet immense artiste qui nous a quitté cette année.

Concert organisé dans le cadre des Transfrontalières Saison Culturelle: 2010-2011.



**Tarifs : 5 € et 2 €**  
Réservation auprès de la Mairie d'Anor au 03 27 59 51 11.

★ **Samedi 2 avril 2011**

- **Opération "Nature propre"**  
Sensibilisation sur la propreté de l'environnement  
De 9h. à 12h. et de 14h. à 17h.  
Rendez-vous à la Malterie

★ **Samedi 9 avril 2011**

- **Repas des Aînés**  
12h. - Salle des fêtes Robert Dubar

★ **Dimanche 1<sup>er</sup> mai 2011**

- **Fête du travail**  
Défilé et remise des médailles d'honneur du travail  
Vin d'honneur à la Pataugeoire (derrière le gîte de séjour municipal)

★ **Du samedi 14 au lundi 16 mai 2011**

- **Ducasse de Printemps**  
Spectacles divers  
Place du 11 Novembre

★ **Du samedi 21 au dimanche 29 mai 2011**

- **Festival "Les Voix de Mai"**  
Communes du Canton de Trélon

★ **Samedi 21 mai 2011**

- **Repas Jazz**  
Dans le cadre du festival "Les Voix de Mai"